

# Préparation à l'Habilitation Electrique

HO – BO – HOV

BS – BE - HE

*L'habilitation des travailleurs devant intervenir sur ou à proximité des installations électriques s'appuie sur les dispositions du Code du travail (articles R. 4544-9 à R. 4544-11) et sur les règles techniques de la norme française C 18-510.*

## PUBLIC

Personnel d'exploitation ou d'entretien « non électricien » appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques.

## Prérequis

Pas de prérequis

## CONTENU

### Notions élémentaires d'électricité

Présentation de la procédure d'habilitation selon la norme NF C 18-510 en relation avec les domaines de tension – Présentation et évolution de la réglementation

Evaluation des risques, effets physiopathologiques du courant électrique

Exemples d'accidents : contact direct, indirect, court-circuit

Classement des installations

Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique

Les personnes intervenantes

Les ouvrages électriques

Les opérations

Les zones d'environnement

Les documents écrits

## OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances et savoir-faire permettant de connaître les risques électriques
- Savoir se protéger des risques électriques
- Effectuer des interventions simples

Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et inter verrouillages

Incidence de la conception des équipements sur la sécurité du personnel

### Les procédures d'intervention

### La sécurité lors des opérations de mesurage

### Appareils électriques amovibles et portatifs à main

### Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées

### Validation

Un contrôle des connaissances théorique et pratique est effectué en fin de stage

## PEDAGOGIE

Alternance théorie et exercices pratiques.

Présentation d'appareillages et de matériels de sécurité. Formation en présentielle.

## NOMBRE DE STAGIAIRES

12 personnes maximum

### SANCTION DE LA FORMATION

Une évaluation des acquis sera effectuée en fin de formation – Evaluation théorique et pratique.

Attestation de fin de formation.

Un avis préparatoire à l’habilitation du salarié par son employeur, visé par le formateur, est transmis à l’entreprise à l’issue de la formation.

### PRIX

Nous consulter – Session en INTRA et INTER Entreprise.

### DUREE

HO-BO-HOV : 1 jour – soit 7 heures

BS – BE – HE : 2 jours – soit 14 heures



**Un recyclage des compétences et connaissances est conseillé tous les 3 ans.**